



Torah-Box

n°148 | 5 Mai 2021 | 23 Iyar 5781 | Béhar - Bé'hokotai MAGAZINE



Chim'on Matalon



Dovi Steinmetz



Chraga Gestetner



Sim'ha Diskind



Israël Enkaoua



'Haim Ruck



David Krauss



Chemouël Cohen



Mordekhaï Fakte



Elkana Chilo



Avraham Daniel Ambon



Ariel A'hout



Yossef 'Amram Tauber



Mena'hem Zeckbach



Yossef Yéhouda Lévy



Ariel Tsadik



Ya'akov El'hanan Strikovsky



Yossef Kahn



Yossef Mastorov



Yossef Greenbaum



Daniel Morris



'Hen Doron



El'azar Mordekhaï Goldberg



Ichay Mou'alem



Yossef David Elhaddad



Moché Nathan Neta Englander



Yédidia Fogel



Yossef Yéhouda Lévy



'Haim Seler



Yonathan 'Hévroni



Chlomo Zalman Leibowitz



Moché Mordekhaï Elhaddad



Yéhocou'a Englander



Eli'ezer Its'hak Koultay



Na'hman Kirshbaum



Mena'hem Knoblowitz



Moché Tsarfati



Chemouel Tsvi Klagsbald



Yéhouda Leib Rubin



'Hanokh Slod



Eli'ezer Tsvi Joseph



El'azar Gefner



Moché Ben Chalom



Yédidia 'Hayout



Moché Bergman



Tragédie de Méron :
45 victimes ensevelies,
le peuple Juif en deuil
> p.10



Méron 2021.
Le message du cœur de Binyamin Benhamou
> p.12



Recette :
Le Number Cake
> p.30

Veille de Roch Hodech Sivan



La prière des Guedolei Hador Chlita
à Tiberiade
Pour la réussite de nos enfants
Sur la tombe du Chlah Hakadoch



N° Vert 0800 106 135

0-800-106-135

Un reçu sera envoyé pour tout don.

5 possibilités pour transmettre vos dons au Vaad haRabanim :

1 Appelez ce numéro pour un don par carte de crédit : **0-800-106-135** en Israël: **00. 972.2.501.91.00**

2 Envoyez votre chèque à :
Vaad haRabanim
10, Rue Pavée 75004 Paris

3 Envoyez votre don à l'un des Rabbanim de votre région (demandez la liste au numéro 0-800-106-135).

4 Envoyez votre don dans l'enveloppe jointe.

Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de Vaad haRabanim

5 Sur notre site : www.vaadharabanim.org Site sécurisé



CALENDRIER DE LA SEMAINE

5 au 11 Mai 2021

Mercredi 5 Mai 23 Iyar	Daf Hayomi Yoma 24 Michna Yomit Para 5-9 Limoud au féminin n°228
---------------------------------------	--

Jeudi 6 Mai 24 Iyar	Daf Hayomi Yoma 25 Michna Yomit Para 6-2 Limoud au féminin n°229
------------------------------------	--

Vendredi 7 Mai 25 Iyar	Daf Hayomi Yoma 26 Michna Yomit Para 6-4 Limoud au féminin n°230
---------------------------------------	--

Samedi 8 Mai 26 Iyar	 Parachat Béhar - Bé'houkotai Daf Hayomi Yoma 27 Michna Yomit Para 7-1 Limoud au féminin n°231
-------------------------------------	---

Dimanche 9 Mai 27 Iyar	Daf Hayomi Yoma 28 Michna Yomit Para 7-3 Limoud au féminin n°232
---------------------------------------	--

Lundi 10 Mai 28 Iyar	Daf Hayomi Yoma 29 Michna Yomit Para 7-5 Limoud au féminin n°233
-------------------------------------	--

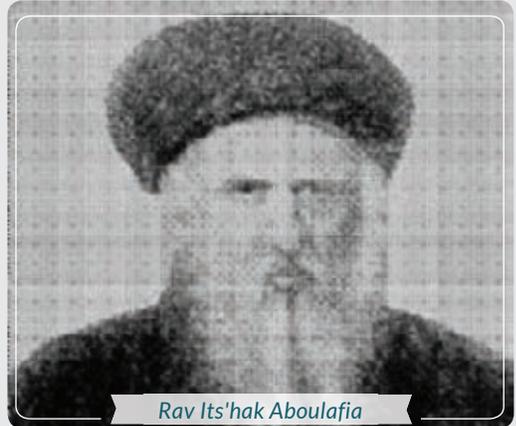
Mardi 11 Mai 29 Iyar	Daf Hayomi Yoma 30 Michna Yomit Para 7-7 Limoud au féminin n°234
-------------------------------------	--

 **Jeudi 6 Mai**
Rav Ya'akov Loeberbaum
Rav Eli'ézer Tsvi Safrin

 **Vendredi 7 Mai**
Rav 'Haïm 'Houri

 **Samedi 8 Mai**
Rav Moché 'Haïm Luzatto (Ram'hal)

 **Dimanche 9 Mai**
Rav Its'hak Aboulafia



Horaires du Chabbath

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Entrée	20:56	20:37	20:29	20:34
Sortie	22:13	21:49	21:37	21:50



Zmanim du 8 Mai

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Nets	06:19	06:18	06:22	05:58
Fin du Chéma (2)	10:03	09:57	09:58	09:42
'Hatsot	13:47	13:37	13:35	13:26
Chkia	21:16	20:57	20:48	20:53

Responsable Publication : David Choukroun - **Rédacteurs :** Rav Scemama, Elyssia Boukobza, Binyamin Benhamou, Jérôme Touboul, Rav Yossef-Haï Abergel, Nathalie Seyman, Rav Avraham Garcia, Dan Cohen, Rav Gabriel Dayan, M. Roger Stioui, Annaëlle Chetrit Knafo - **Mise en page :** Dafna Uzan - **Secrétariat :** 01.80.20.5000 - **Publicité :** Yann Schnitzler (yann@torah-box.com / 04 86 11 93 97) - **Distribution :** diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com

Vaad haRabanim

Le Comité des Rabbanim
pour la Tsedaka

A LA DEMANDE DES GRANDS DE LA GÉNÉRATION :

FOND DE SOUTIEN

POUR LES **VEUVES**

ET **ORPHELINS**

DE LA TRAGÉDIE DE MÉRON

SOYONS

SOLIDAIRES !

+ DE **200 ORPHELINS** A SOUTENIR

N° Vert APPEL GRATUIT

Vaad haRabanim

0-800-106-135

5 possibilités pour transmettre vos dons au Vaad haRabanim :

¹ Appelez ce numéro pour un don par carte de crédit : 0-800-106-135 en Israël: 00. 972.2.501.91.00	² Envoyez votre chèque à : Vaad haRabanim 10, Rue Pavée 75004. Paris	³ Envoyez votre don à l'un des Rabbanim de votre région (demandez la liste au numéro 0-800-106-135).	⁴ Envoyez votre don dans l'enveloppe jointe.	Veillez libeller vos chèques à l'ordre de Vaad haRabanim
⁵ Sur notre site : www.vaadharabanim.org Site sécurisé				



La particularité du destin d'Israël



Le vécu de l'homme sur terre depuis des millénaires a amené des penseurs et des scientifiques à tirer des conclusions de leurs observations et réflexions. Ces acquis regroupés vont former les sciences qui se développeront dans tous les domaines, permettant d'analyser et de prévoir à l'avenir comment réagir devant des situations communes. C'est ainsi que face à un problème économique, politique, médical ou humain, des spécialistes peuvent parvenir à cerner la source de ce problème et éventuellement à y proposer des solutions.

Mais ce qui est vrai pour les Nations de façon générale s'avère insuffisant et même faux pour le peuple juif. En effet, comme cela est rapporté dans la *Parachat Bé'houkotai* (et dans d'autres endroits de la Torah), santé, prospérité économique, paix avec nos voisins dépendent uniquement de notre rapport à D.ieu et de notre respect des Commandements. Toute autre considération pour expliquer les événements qui concernent Israël est erronée, car l'Éternel a décidé que le destin du peuple hébreu dépend du pacte contracté au Mont Sinaï et du respect de ses clauses. Ce seront les efforts entrepris pour étudier la Torah et pour l'accomplissement des Commandements qui vont amener les pluies, les fruits, la paix, les victoires militaires et la descendance et *'Has Véchalom* le contraire si on s'éloigne de nos devoirs religieux.

La raison de cette relation particulière vient du fait que le peuple d'Israël a été choisi pour être le serviteur de D.ieu, et cette élection l'élève au-dessus des lois de la nature et le propulse vers un rapport intime avec l'Éternel. Dans la même optique, la terre d'Israël a été choisie pour être l'endroit le plus saint du monde, où "le regard de D.ieu est posé toute l'année". C'est pourquoi cette terre "vomit" les habitants qui ne se conduisent pas selon une morale parfaite.

Tout au long de l'Histoire, nos ancêtres, devant toute menace, ont appliqué cette sentence selon laquelle "la *Téchouva*, la *Tsedaka* et la prière repoussent tous les mauvais décrets". Ainsi, les frères de Yossef accusés injustement d'espionnage en Egypte, comprenant que quelque chose ne va pas,

se mettent à regretter leur conduite passée envers leur frère (*Béréchit* 42, 21). Lors de la conquête d'Israël à l'époque de Yéhochooua', alors que 36 guerriers périssent, on cherchera immédiatement quelle faute a été commise (*Yéhochooua'* 7,11). Devant une famine qui se prolonge, David *Hamélekh* se tourne vers D.ieu pour en trouver la cause (*Chemouel* II, 42, 21). Nos Sages chercheront à comprendre pour quelles fautes le premier et le deuxième Temple furent détruits, afin de pouvoir se repentir (*Yoma* 9b). A aucun moment, on ne recherche l'erreur stratégique ou politique qui aurait causé ces calamités, mais seulement laquelle des négligences religieuses en serait la source.

Même après l'exil, alors que nous n'avons plus les prophètes, le *Kohen Gadol* ni le grand *Sanhedrin* résidant dans l'enceinte du Temple pour nous éclaircir sur les vraies raisons de nos épreuves, nos Maîtres ont essayé malgré tout de comprendre ce que l'Éternel attendait d'eux. Par exemple, Abarbanel analysera les raisons spirituelles ayant provoqué le renvoi des juifs d'Espagne, ou encore le *Tossefot Yom Tov* les pogroms de son époque.

Pendant l'écriture de cet article, nous avons appris la terrible nouvelle provenant de Méron : 45 personnes, parmi lesquelles de nombreux adolescents, ont trouvé la mort durant la fête à l'occasion de la *Hiloula* de Rabbi Chim'on Bar Yo'hay. Le deuil ne touche pas seulement les familles des défunts, mais concerne tout le peuple d'Israël. Si dans les médias, on se déchaîne pour tenter de trouver les responsables à cette tragédie, nos grands Maîtres appellent eux à la *Téchouva* (il revient à chacun de se renforcer là il est défaillant), à la *Tsedaka* (toute personne se doit de participer à la quête en faveur des familles touchées) et à la prière, afin de nous rapprocher de notre Créateur. On parle beaucoup aussi de la *A'hdout* (union entre Juifs) qui demande à être renforcée.

Nous espérons que cette tragédie marque la dernière épreuve avant la Délivrance finale, et que nous puissions très bientôt passer de la peine immense qui nous touche aujourd'hui à tous, à la joie parfaite lors de la Révélation de la fin des temps.

Rav Daniel Scemama

New Jersey : 2^e plainte contre une ville pour discrimination de Juifs orthodoxes

L'État américain du New Jersey a intenté un procès - le deuxième en moins d'un an - à l'une de ses villes pour discrimination présumée à l'encontre des Juifs orthodoxes. Selon un rapport du *NJ Advance Media*, le canton de Jackson a appliqué de manière sélective les lois locales et en a rédigé de nouvelles dans le but d'évincer les Juifs orthodoxes et de limiter



leurs activités religieuses. "Nous avons intenté cette action en justice parce que les préjugés et la haine n'ont pas leur place dans le New Jersey, et nous ne permettrons pas que

l'intolérance de certains résidents influencent les décisions des autorités locales", a déclaré le procureur général du New Jersey, Gurbir Grewal, dans un communiqué.

Judée-Samarie : 3 blessés dont 2 graves dans une fusillade terroriste

Pendant qu'Israël enterre ses morts, le terrorisme palestinien ne connaît pas de répit : dimanche après-midi, un terroriste palestinien à bord d'un véhicule s'est approché d'une station de bus située au carrefour Tapoua'h en Judée-Samarie et a ouvert le feu sur trois jeunes d'une vingtaine d'années qui y étaient assis, avant de prendre la fuite. Deux d'entre eux sont dans un état grave, le troisième a été plus légèrement touché et était conscient. Les victimes ont été transférées en urgence à l'hôpital Beilisson de Péta'h Tikva tandis que d'importantes forces de police ont été déployées sur la zone pour retrouver les auteurs.



Iran : Zarif demande "pardon" à la famille du général Soleimani après les fuites révélées par les médias étrangers

Le chef de la diplomatie iranienne Mo'hammad Javad Zarif a demandé dimanche "pardon" à la famille du général Qassem Soleimani après la fuite de ses propos embarrassants, qui critiquaient le rôle du défunt général dans la politique étrangère de l'Iran.

L'enregistrement audio qui a été publié par des médias étrangers, notamment le *New York Times*, a provoqué un tollé en Iran, où il a été reproché à Zarif de mettre en cause les grandes lignes de la politique de la République islamique d'Iran. Le gouvernement du président Ro'hani a ordonné l'ouverture d'une enquête pour "complot" à la suite des fuites, appelant à identifier les auteurs du "vol" du fichier.

Tsahal abat un drone du 'Hezbollah à la frontière avec le Liban

Tsahal a abattu un drone du 'Hezbollah à la frontière libanaise mardi soir dernier, a rapporté l'armée israélienne dans un communiqué.

En février dernier, le mouvement terroriste chiite libanais avait affirmé avoir abattu un drone israélien ayant pénétré l'espace aérien

du Liban. Israël fait épisodiquement voler des drones d'observation au-dessus du Liban, pays avec lequel le pays est en guerre.

La ligne de démarcation entre les deux pays est le théâtre d'incidents voire d'affrontements sporadiques.

Israël exige la quarantaine pour tous les voyageurs de 7 pays durement touchés par le covid-19

'Hézi Lévy, le directeur général du ministère de la Santé israélien, a signé un arrêté exigeant que tous les voyageurs - y compris ceux vaccinés ou guéris du covid-19 - de 7 pays durement touchés par la pandémie soient mis en quarantaine pendant 10 à 14 jours à leur retour en Israël. Ces pays sont : l'Ukraine, l'Éthiopie, le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Inde, le Mexique et la Turquie. Le ministère israélien de la Santé a annoncé jeudi avoir détecté 41 cas positifs au variant indien du coronavirus en Israël, dont cinq enfants scolarisés dans 5 écoles différentes à Achdod, 'Holon, Pardess 'Hanna et Ma'alé Adoumim. Seuls 13 nouveaux malades ont été découverts ces dernières 24h en Israël.

Le Nord d'Israël temporairement envahi par des groupes de... sauterelles !

De petits groupes d'adultes de "Criquets pèlerins" ont afflué sur le Nord d'Israël la semaine dernière, en provenance de Jordanie.

Les groupes se sont déplacés dans plusieurs directions différentes du Nord, en fonction des vents variables.

Les agents de la protection environnementale israélienne ont déployé divers moyens d'observation des insectes, notamment des drones, afin de suivre l'évolution de leur trajectoire. Ils n'ont pas eu besoin d'employer des moyens de lutte, les criquets s'étant majoritairement concentrés sur des champs de pastèques où ils n'ont heureusement pas causé de dommages notables.

HM Literie
 Votre spécialiste des
Lits Cachés
 vous accompagne dans l'un des plus grands préceptes de la Torah

Caché sans Changer

En exclusivité chez HM Literie:

- ✓ Système unique d'attache
- ✓ Facile à attacher et séparer

A partir de 799 €

Avec les recommandations des rabbinim

www.hmliterie.com | Votre conseiller au: **06 64 47 89 64**

KOSHER TOP
 Tarifs pour Particuliers
 Cacheroute Beth Din de Strasbourg

Volaille
 Conditionnement par carton de 5-6 kg ou 12-14 kg

	Prix au KG
Blanc de Poulet	8,90€
Cuisse de Poulet	5,60€
Haut de cuisse de Poulet	5,90€
Parguit	9,40€
Pilon de Poulet	5,90€
Poulet entier	5,60€
Manchon de Poulet	4,60€
Foie de volaille (non cachérisé)	5,90€

Tous nos produits sont surgelés
 Minimum de commande : 130 € TTC

Livraison offerte

Tel : 06.49.05.15.03

Covid-19 : Perte de contrôle dans une Inde relativement isolée

Immense pays peuplé de 1,3 milliard d'habitants, l'Inde bat actuellement des records mondiaux de contamination au covid-19, avec près de 400.000 nouveaux cas quotidiens. Rien qu'en avril, l'Inde a dénombré plus de 6 millions de cas supplémentaires, alors qu'un variant local plus contagieux et plus résistant a émergé. Les hôpitaux submergés manquent de lits, de médicaments et d'oxygène et l'aide internationale annoncée a

commencé à arriver. Les premières cargaisons d'aide médicale américaine ont atterri vendredi sur place. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont annoncé qu'elles allaient faire acheminer en urgence de l'oxygène vers l'Inde. Les premières cargaisons d'aide médicale britannique, dont 100 ventilateurs et 95 concentrateurs d'oxygène, sont déjà arrivées en Inde, a annoncé le ministère indien des Affaires étrangères.

"Colère" et "indignation": Création d'un groupe de soutien au meurtrier de Sarah Halimi sur Facebook

Un groupe Facebook nommé "Comité de soutien à Kobili Traoré" est apparu ce samedi, a révélé Le Parisien dimanche. Les représentants de la communauté juive vont déposer une plainte auprès du procureur de la République de Paris. "Nous demandons la fermeture immédiate de ce compte Facebook. Cette affaire est ignoble", a réagi Sammy

Ghozlan, le président du BNVCA. En marge des manifestations qui ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes à travers le monde, le président israélien Réouven Rivlin a écrit une lettre à son homologue français Emmanuel Macron afin de soutenir sa demande de modifier la législation française en termes d'irresponsabilité pénale.

F.D.I. Le seul déménageur présent en France et en Israël

Déménagez en toute tranquillité, F.D.I s'occupe de tout...

De domicile à domicile
Groupages & Containers

Déménagement national et international
Retour à votre nouveau domicile
Assurance sous garantie
Maitrise totale du processus de livraison

VOTRE DÉMÉNAGEUR PROFESSIONNEL DE PLUS DE 15 ANS
L'ALYA, C'EST NOTRE MÉTIER!
NOTRE EXPÉRIENCE ET NOTRE PASSION SONT À VOTRE SERVICE

DEVIS GRATUIT

NOS AGENCES
FRANCE : 01 49 43 00 20 - ISRAËL : 054 77 33 215
www.demenagementisrael.com/fr
Idemenagementisrael@yahoo.fr

EMBALLAGES SPÉCIAUX

Accord sur un échange de détenus avec Washington ? Téhéran dément

L'Iran a démenti lundi des informations relayées par des médias locaux selon lesquelles un accord aurait été trouvé entre Washington et Téhéran sur un échange de détenus, dans le cadre des négociations en vue de sauver l'accord sur le nucléaire iranien.

Une source "informée", citée par la télévision d'Etat iranienne, avait affirmé dimanche que, "sous pression du Congrès (...) et face au besoin immédiat de résultats sur le dossier iranien, les Américains avaient accepté de payer 7 milliards \$ et de libérer 4 Iraniens (...) en échange de 4 espions américains".

"Les informations provenant de sources informées ne sont pas confirmées", a déclaré lundi le porte-parole des Affaires étrangères iraniennes Saïd Khatibzadeh.

**Deux roquettes tirées vers Israël
atterrissent dans la bande de Gaza**



Après une journée de calme, les terroristes palestiniens dans la bande de Gaza ont tiré deux nouvelles roquettes vers Israël mardi après minuit, les deux projectiles étant tombés à l'intérieur de l'enclave côtière, a indiqué l'armée israélienne. Le cabinet de sécurité s'est réuni lundi soir dernier pour discuter des tensions et a approuvé un plan de frappe aérienne d'envergure contre des cibles du groupe terroriste ' Hamas en cas de la reprise des tirs contre Israël.

Cinq roquettes avaient été à nouveau tirées depuis la bande de Gaza vers Israël dans la nuit de dimanche à lundi.

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

**A MARSEILLE
COMMANDEZ
DÈS MAINTENANT
- EN LIGNE -**

15% OFF

SUCHIC

Restaurant

**VIA
L'APPLICATION
SUCHIC**

Disponibles sur
PLAY STORE & APP STORE

04 91 02 55 66
6 RUE SAINTE VICTOIRE - 13006 MARSEILLE
suchic.restaurant

LIVRAISON OU VENTE À EMPORTER

L'ASSURANCES
GROUPE GLS

TEL : 01 45 30 67 01

MUTUELLE SANTÉ

**À PARTIR DE
79€ PAR MOIS**
exemple pour une personne de 55 ans



-  HOSPITALISATION PRISE EN CHARGE
-  MÉDECINE REMBOURSÉE
-  DENTAIRE* JUSQU'À 3 000€
-  OPTIQUE* JUSQU'À 600€
-  AUDITION* JUSQU'À 800€
-  ASSISTANCE SANTÉ COMPRISE

ASSURANCE HABITATION
TOUS RISQUES*
RESPONSABILITÉ CIVILE SCOLAIRE OFFERTE !



STUDIO	126 €/AN **
2 PIÈCES	189 €/AN
3 PIÈCES	218 €/AN
4 PIÈCES	257 €/AN
5 PIÈCES	289 €/AN

**RÉSILIEZ VOTRE CONTRAT DÈS
AUJOURD'HUI AVEC LA LOI HAMON**

ON S'OCCUPE DE TOUT !

lassurances.fr

*voir conditions avec votre conseiller **à partir de



Tragédie à Méron : Les 45 victimes ensevelies, le peuple juif en deuil



Alors que les autorités israéliennes achevaient l'identification des 45 victimes de la tragédie de Méron, le peuple juif tout entier s'est uni dans la douleur et la prière suite à cette catastrophe sans précédent dans l'histoire d'Israël, la pire sur le plan civil qu'ait connue l'Etat hébreu. Dans la nuit de jeudi à vendredi, alors que des dizaines de milliers de pèlerins étaient réunis dans une liesse et un fervent toutes particulières à Méron pour la *Hiloula* de Rabbi Chim'on Bar Yo'hay (*Hiloula* qui n'avait pu se tenir l'an passé en raison de la pandémie de covid-19), une tragédie s'est abattue sur le peuple d'Israël. Après le traditionnel allumage de feu organisé par la *'Hassidout* de *Toldot Aharon*, alors que la foule communiait dans la récitation fervente du *Chéma' Israël* et que les premières danses en l'honneur du saint *Tana* étaient entamées, un immense mouvement de foule s'est soudainement produit sur un passage étroit du site, provoquant la chute et l'entassement de centaines de personnes. En quelques instants, l'allégresse se transformait en deuil. 45 personnes, dont une grande partie d'adolescents et de jeunes, ont trouvé la mort et 150 autres ont été blessées, dont plusieurs grièvement.

Voici les noms des victimes :

Mena'hem Zeckbach, 24 ans (Modi'in 'Ilit), qui laisse derrière lui sa femme enceinte et leur enfant d'1 an ; **Sim'ha Diskind**, 23 ans (Beth Chemech), qui laisse derrière lui sa femme et ses deux jeunes enfants ; le chanteur 'hassidique **Chruga Gestetner**, 35 ans (Montréal), qui laisse sa femme et leurs 5 enfants ; **Chim'on Matalon** (Beitar 'Ilit), laisse derrière lui 11

orphelins ; **Yédidia 'Hayout**, 13 ans (Bné Brak), était venu passer *Lag Ba'omèr* à Méron avec sa famille ; **David Krauss**, 33 ans (Beth Chemech), laisse derrière lui 9 enfants ; **Moché Bergman**, 24 ans (Manchester) qui étudiait à la *Yéchiva* de Mir à Jérusalem ; **'Haïm Ruck**, 19 ans (Beth Chemech) ; **Israël Enkaoua**, 24 ans (Beth Chemech), qui laisse derrière lui 2 enfants ; **Eliyahou Cohen**, 16 ans (Beitar 'Ilit) ; **'Hanokh Slod**, 52 ans (Achdod) ; **El'azar Mordekhai Goldberg**, 37 ans (Beitar 'Ilit), qui laisse derrière lui 4 enfants ; **Yédidia Fogel**, 22 ans, originaire de Jérusalem et étudiant à la *Yéchiva* de Ramat Gan ; **Yonathan 'Hévroni**, père de 3 enfants (Guiv'at Chemouel) ; **Moché Ben Chalom**, 20 ans (Bné Brak) ; les frères **Moché Nathan Neta Englander**, 14 ans et **Yéhochou'a Englander**, 9 ans (Jérusalem) ; les frères **Moché Mordekhai Elhaddad**, 12 ans et **Yossef David Elhaddad**, 18 ans (Jérusalem) ; **'Haïm Selzer**, 24 ans (Jérusalem), qui laisse derrière lui sa femme et leur fille de deux semaines ; **Yéhouda Leib Rubin**, 27 ans (Beth Chemech) ; **Chemouel Tsvi Klagsbald**, 43 ans, laisse derrière lui 8 enfants ; **Ya'akov El'hanan Strikovsky**, 20 ans (El'ad) ; **Yossef 'Amram Tauber**, 19 ans, arrivé tout récemment de Monsey (USA) pour étudier à la *Yéchiva* de Brisk ; **Daniel (Donny) Morris**, 19 ans (Teaneck, New Jersey), étudiant à la *Yéchiva* de Cha'alabim ; **Moché Lévy**, 14 ans (Bné Brak) ; **Yossef Yéhouda Lévy**, 17 ans (Rékhasim) ; **Na'hman Kirshbaum**, 15 ans (Beth Chemech) ; **Ariel Tsadik**, 57 ans (Jérusalem) ; **Eli'ézer Tsvi Joseph**, 26 ans, originaire de Kiryat Yoël à New York ; il laisse derrière lui 4 enfants ; **Avraham Daniel Ambon**, 21 ans, étudiant de *Yéchiva* originaire d'Argentine ; **Dovi Steinmetz**, 21 ans, originaire du Canada ; **Ichay Mou'alem**, 17 ans (Rékhassim) ; **Yossef Mastorov**, 18 ans (Ramlé) ; **Yossef Greenbaum**, 22 ans ('Haïfa) ; **Eli'ézer Its'hak Koultay**, 13 ans (Jérusalem), qui a vécu à Passaic dans le New Jersey avant d'immigrer en Israël avec sa famille ; **Ména'hem Knoblowitz**, 22 ans, originaire de Borough Park, qui était jeune fiancé ; **Elkana Chilo**,



28 ans (Jérusalem); **El'azar Gefner**, 52 ans (Jérusalem); **Yossi Cohen**, 21 ans, originaire de Cleveland (Ohio), qui étudiait à la *Yéchiva* de Mir à Jérusalem; **Chlomo Zalman Leibowitz**, 19 ans (Tsfat); **Moché Tsarfati**, 65 ans, qui laisse derrière lui 4 enfants et 25 petits enfants; **Ariel A'hdout**, 20 ans (Jérusalem); **Doron 'Hen**, 41 ans ('Holon); **Chemouel Cohen**; **Mordekhaï Fakte** et **Yossef Kahn**.

Dimanche, une journée de deuil national a été décrétée en Israël. Les obsèques se sont enchaînées les unes à la suite des autres, réunissant des milliers de personnes dans la douleur et l'affliction suite à la perte de leurs proches. Cette effroyable tragédie a entraîné dans son sillon de rares manifestations de solidarité au sein de la société israélienne: à Tel-Aviv, des dizaines de personnes, pourtant laïques, se sont rassemblées samedi soir place *Habima* pour allumer des bougies à la mémoire des victimes, en majeure partie orthodoxes; les personnalités de tous les partis politiques

et de toutes les tendances ont exprimé leurs condoléances et affirmé prier pour les blessés.

Des villages druzes et arabes des environs de Méron ont même ouvert leurs portes aux pèlerins bloqués sur les routes après la catastrophe, leur offrant boisson et nourriture. Les Rabbanim d'Israël ont pour leur part tous appelé le peuple juif à se renforcer dans l'union et l'amour gratuit, déplorant les manifestations de haine fraternelle qui ont traversé Israël ces derniers temps.

Torah-Box se joint à la douleur du peuple juif ainsi qu'aux prières pour l'élévation de l'âme des défunts et le complet rétablissement des blessés. Un fond spécial de soutien aux orphelins a été créé par l'association à l'adresse: www.torahbox.com/CJT2. Puisse Hachem mettre un terme à nos souffrances et nous faire mériter promptement la Délivrance *Béra'hamim*, Amen !

Elyssia Boukobza

ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY

DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières | Gestion Locative | Successions

Rédaction et signature investissement locatif
 Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
 Service clientèle francophone
 Suivi du dossier à distance
 sélection de locataires

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • YAEL BEN SHABBAT NISSIM AVOCAT ET NOTAIRE • AVIVIT ZEHAV AVOCAT ET NOTAIRE • SHLOMI ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTEBE AVOCAT ET NOTAIRE • SHAY ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAS BEN SHABBAT AVOCAT • SAGIT KEINAN AVOCAT • ARIE BRENING AVOCAT • MAAYAN ZAGURI AVOCAT • SHANI ELMALLAH AVOCAT • MYRIAM LASCARRE AVOCAT • WINATAN DOUBRE AVOCAT

www.elihaddad.com 87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com



Jour de deuil national. La pire haine est l'indifférence. Je ne veux pas être indifférent au sort tragique de mes frères.

Après la tragédie de Méron, augmentons notre amour pour l'autre. Comment ? Pas de jugement mais juste de l'empathie pour tous ceux qu'on fréquente de près ou de moins près. Intéressons-nous aux autres, pas qu'à nos amis...

Méron, 30 avril 2021. 45 morts. Des centaines de blessés. Soutien aux familles endeuillées et prières pour la guérison des blessés. Reconnaissance d'avoir épargné l'équipe Torah-Box. Pourquoi cela, dans un lieu si rare où chaque type de Juif s'unit à l'autre dans la joie sans regarder avec qui il danse ? Pourquoi, alors que ces gens sacrifiaient leurs temps et leurs forces pour réjouir le *Tsadik* ? Je n'en sais rien. D.ieu sait tout. Je ne vois pas loin. Il possède le panorama entier.

Une chose est sûre, depuis *Pessa'h* jusqu'à *Lag Ba'omèr*, nous sommes censés réparer la raison pour laquelle sont morts les 24.000 élèves de Rabbi 'Akiva, car, comme nous le dit le Talmud, "ils ne se conduisirent pas avec respect les uns vis-à-vis des autres". *Lag Ba'omèr* est le jour où l'épidémie et les morts cessèrent... Rabbi 'Akiva a ensuite érigé le célèbre "Aime ton prochain comme toi-même" comme le principe-clé pour acquérir la Torah. Mais comment savoir si j'aime mon prochain ? Comment avancer définitivement dans ce domaine ?

Rabbi Moché Leib de Sassov dit un jour avoir appris "l'amour du prochain" auprès de deux paysans russes, saouls, qui discutaient sur la table d'une auberge. L'un d'eux dit à son ami : "Tu m'aimes ?" L'ami, surpris, répondit : "Bien sûr, je t'aime !" "Non, non, est-ce que tu m'aimes vraiment, vraiment ? !" L'ami lui répondit : "Bien sûr, tu es mon meilleur ami !" "Ah bon, alors pourquoi n'as-tu pas su que je souffrais d'une rage de dents il y a 2 semaines ?" L'ami répondit : "Comment puis-je le savoir ?" Le premier paysan répondit : "Comment peux-tu prétendre m'aimer alors que tu ne sais pas ce dont j'ai besoin ou pourquoi je souffre ?"

Il semblerait qu'aimer, c'est savoir combler le manque de l'autre. Mais comment faire plaisir à l'autre si je ne connais pas ses besoins ? Comment l'aider si je ne remarque pas sa douleur ? Si l'amour de l'autre se définit ainsi, le pire défaut se nommerait donc... l'indifférence. Après la tragédie de Méron, augmentons notre amour pour l'autre. Comment ? Pas de jugement mais juste de l'empathie pour tous ceux qu'on fréquente de près ou de moins près. Intéressons-nous aux autres, pas qu'à nos amis, à ceux qui pourraient avoir besoin de nous, même s'ils sont différents. Soyons activement empathiques.

La pire haine est l'indifférence. Et personnellement, je ne veux pas être indifférent au sort tragique de mes frères. Je découvre d'ailleurs ce jour que le fils de mon voisin est mort à Méron. Leur nom de famille est troublant : Ahdout ("union" en français). Je ne veux pas rester indifférent. J'ai ouvert personnellement pour eux une cagnotte dont les fonds leur seront intégralement reversés. Pour les aider, c'est par ici : <https://torahbox.com/EG47>

Séparons-nous par un enseignement de Rabbi Chim'on Bar Yo'haï dans le Zohar qui prédit la fin des temps en douceur : non par le biais d'une guerre mondiale ou d'un cataclysme. Simplement grâce à un tout petit groupe d'amis. Des gens simples et pas forcément érudits ou fortunés. Des gens qui prendront à cœur la parole des Sages. Un groupe d'amis qui chantent, s'apprécient, règlent leur différends sans violence. Ils seront les précurseurs de la Délivrance finale. *Chabbath Chalom* !

Binyamin Benhamou



Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Petite approche des grandes vertus – Béhar

C'est ainsi que l'on doit s'efforcer d'articuler dans nos vies ces deux dimensions : d'une part, la patience et la constance des petits efforts quotidiens et d'autre part, une capacité à avoir une "vision" sur le long terme quant à l'orientation que l'on souhaite donner à nos vies.



La *Paracha* de cette semaine nous offre l'opportunité d'approfondir ce que nous avons vu la semaine dernière avec la *Parachat Emor*.

En effet, deux versets semblent se faire écho tout en présentant certaines différences.

Or, comme nous le savons, ce qui est consigné dans la Torah ne l'est jamais par hasard. A travers les textes que nous lisons chaque semaine, Hachem S'adresse à nous et essaie de nous aider à échapper aux écueils qui menacent la nature humaine. Essayons, à notre modeste mesure, de comprendre un des messages de ces deux versets.

Le 'Omèr et la Chemita

La *Paracha* de cette semaine introduit la Mitsva de respecter l'année de *Chemita*. Elle

correspond à la dernière année d'un cycle de 7 ans, durant laquelle il est interdit d'exploiter les champs, où les esclaves sont libérés et les dettes sont annulées.

Le verset qui introduit cette Mitsva commence par : "*Vessafarta lekha...*" "Et tu compteras pour toi [sept années...]"

Il fait écho au verset que nous avons lu la semaine dernière "*Oussefartem lakhem...*" "Et vous compterez pour vous" qui introduit la Mitsva du compte du 'Omèr que nous accomplissons en ce moment, durant les 49 jours qui séparent *Pessa'h* de *Chavou'ot*.

Ces deux versets sont donc proches, ils introduisent une Mitsva de compter le temps qui passe. Mais, ils présentent des distinctions, le verset relatif à la *Chemita* est au singulier et

invite à compter des années, alors que le verset relatif au 'Omèr est au pluriel et s'adresse à chaque homme : de plus il s'agit de compter non pas des années mais des jours.

Comme nous l'avons vu la semaine dernière, la Mitsva du 'Omèr invite les hommes à mesurer l'importance de chaque jour et combien chaque instant peut être porteur de grands accomplissements.

Toutefois, cette approche du temps doit être complétée par les enseignements du verset que nous lisons cette semaine.

Le secret du leadership

En effet, le verset relatif à la *Chemita* "*Véssafarta lekha*" incombaît en réalité uniquement au *Sanhedrin*, qui devait tenir le compte des années qui séparent de la prochaine année de *Chemita*. D'où l'emploi du singulier.

Le *Sanhedrin* incarne la plus haute autorité juridique et elle agit au nom de peuple dans certains domaines, dont le décompte des années.

Comme le souligne le Rav J. Sacks, la Torah vient ainsi nous rappeler une des prérogatives du leadership et de la responsabilité : se projeter en avant afin de préparer l'avenir, fixer un objectif, une ambition.

A la question "Qui est l'homme sage ?" nos Sages apportent plusieurs réponses. L'une d'elles est : "Celui qui prévoit le futur" (*Tamid* 32a).

En imposant au *Sanhedrin* de se projeter dans un cycle de 7 années, la Torah rappelle aux dirigeants qu'ils ne peuvent pas se contenter d'une vision courte du temps, ils ne peuvent pas vivre dans l'immédiateté mais ils doivent se projeter en avant afin d'anticiper les difficultés.

L'histoire juive fournit de très nombreux exemples de ce leadership qui voit loin et qui s'efforce de préparer l'avenir.

A peine le peuple est-il sorti d'Égypte, que Moché s'empresse de lui exposer comment

il devra transmettre cette histoire aux générations futures.

Nous pouvons penser également au prophète Jérémie qui, après la destruction du Temple, va écrire une lettre aux exilés pour leur donner les grandes lignes à suivre durant l'exil et les encourager, même en exil, à bâtir, planter, enfanter et ne pas sombrer dans le désespoir.

Jouer la symphonie de la vie

Mais cette responsabilité ne repose pas uniquement sur les dirigeants publics, elle incombe à chacun d'entre nous dans le cadre de nos vies personnelles ou familiales. Nous ne pouvons pas vivre uniquement dans l'instant, dans l'immédiateté, nous sommes obligés de nous préoccuper de l'avenir et de savoir dans quelle direction nous souhaitons construire nos vies. A partir de cette orientation ou de cette ambition, nous serons susceptibles de prendre les meilleures décisions et de donner un sens à chaque jour.

C'est ainsi que l'on doit s'efforcer d'articuler dans nos vies ces deux dimensions : d'une part, la patience et la constance des petits efforts quotidiens qui rendent possibles de grands accomplissements, et d'autre part, une capacité à se projeter vers l'avenir, à avoir une "vision" sur le long terme quant à l'orientation que l'on souhaite donner à nos vies.

C'est précisément cette articulation entre ces deux horizons de temps qui permettent de donner une saveur particulière au temps qui s'écoule. A l'image des notes de musique qui composent une partition, les efforts que nous accomplissons au quotidien révèlent leur sens et leur grandeur lorsqu'on les apprécie sur une longue durée. Nous réalisons alors qu'ils ont composé les notes de la symphonie de nos vies.

[Puisse Hachem nous aider à avoir les "visions" appropriées pour orienter nos vies vers les meilleures directions et trouver l'énergie de déployer au quotidien les efforts nécessaires pour y parvenir.](#)

Jérôme Touboul



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Béhar Bé'houkotai



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux



Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- les indices précédés d'une bulle
- Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Le verset 14 énonce l'interdiction de se léser mutuellement lorsqu'on vend une marchandise à notre prochain ou lorsqu'on lui en achète une.

? Que veut dire ici le verbe léser ?

Il signifie "**changer le prix de la marchandise**".

? Comment un vendeur pourrait-il léser un acheteur ?

En **profitant du fait que l'acheteur ne connaisse pas le réel prix de la marchandise**, pour la lui vendre plus cher.

? Comment un acheteur pourrait-il léser un vendeur ?

En profitant du fait que le vendeur ne connaisse pas le réel prix de la marchandise, **pour la lui acheter moins cher**.

Dans les deux cas, il y a **transgression de l'interdiction de 'onaat mamone** (léser avec de l'argent).

? Y a-t-il une mesure à dépasser pour avoir transgressé cette interdiction ?

Oui. La Guemara dit : "un sixième". Et il y a trois situations différentes :

- si l'objet vaut six et que le vendeur le vend à six et demi, on peut considérer que l'acheteur pardonne le petit écart ;

Chapitre 25, versets 14 et 17

Suite page suivante



PARACHA SUITE

- si l'objet vaut six et que le vendeur le vend à sept, l'acheteur est mécontent, mais la vente n'est pas annulée ;
- si l'objet vaut six et que le vendeur l'a vendu à plus que sept, la vente est annulée, et le vendeur doit rendre l'argent.

Concernant l'acheteur, il en va de même :

- si l'objet vaut six et que l'acheteur l'a acheté à cinq et demi, on peut considérer que le vendeur pardonne le petit écart ;
- si l'objet vaut six et que l'acheteur l'a acheté à cinq, le vendeur est mécontent, mais la vente n'est pas annulée ;
- si l'objet vaut six et que l'acheteur l'a acheté à moins que cinq, la vente est annulée, et l'acheteur doit rendre l'argent.

 Le verset 17 parle de **l'interdiction de se léser mutuellement, et de l'obligation de "tu craindras Hachem, car je suis Hachem votre D.ieu"**.

? Que vient ajouter ce verset par rapport à celui dont nous

venons de parler ?

Il parle de l'interdiction **de se léser mutuellement par la parole** :

- si un vendeur sait que sa marchandise ne convient pas à son client, **il n'a pas le droit de lui conseiller de l'acheter** ;
- si un client sait qu'il vaudrait mieux que le vendeur ne vende pas une marchandise pour l'instant, **il n'a pas le droit de lui proposer de la lui acheter**.

? Qui peut savoir ce qu'il se passe dans le cœur de l'un ou l'autre au moment du conseil ?

Hachem. C'est pourquoi il verset nous rappelle de Le craindre. Car Hachem sait ce qu'il se passe dans le cœur de chacun.

 Lorsque nous donnons un conseil à une personne, nous devons penser uniquement à son bien à elle. Si, au lieu de cela, nous pensons à notre bien à nous, nous transgressons une interdiction.

? Laquelle ?

Celle de **'onaat dévarim** (léser par des paroles).

Par extension, cette interdiction concerne aussi d'autres situations. Par exemple, si une personne a fait tchéouva, nous n'avons pas le droit de lui rappeler ses fautes passées.

Choul'han 'Aroukh, chapitre 494

HALAKHA

Ce Chabbath s'appelle Chabbath Mévarekhim (Chabbath qui précède Roch 'Hodech, et lors duquel on bénit le nouveau mois), et nous allons bénir le mois de Sivane, qui débutera mardi soir. Le Rama dit que de Roch 'Hodech Sivane au huit Sivane (c'est-à-dire le lendemain de Chavouot), nous ne disons pas ta'hanoun. Toutefois, le Michna Beroura précise (au chapitre 131, halakha 36) que dans de nombreux endroits, on prolonge le fait de ne pas dire ta'hanoun jusqu'au douze Sivane inclus. Car pendant tous ces jours, on pourrait encore rattraper les korbanot (sacrifices) que l'on n'aurait pas eu l'occasion de faire jusqu'à présent.

? Pourquoi ne dit-on pas ta'hanoun dès le début du mois de Sivane ?

Le **premier Sivane**, il est normal que l'on ne dise pas ta'hanoun, car c'est Roch 'Hodech.

Le **deux Sivane**, Moché Rabbéno a transmis aux Bné Israël le premier message de se sanctifier pour recevoir la Torah.

Les **trois, quatre et cinq Sivane** sont appelés "chlochète yémé hagbala" (trois jours durant lesquels il fallait encore plus se préparer pour recevoir la Torah).

Les **six et sept Sivane**, c'est Chavouot.

A partir du huit Sivane, on devrait recommencer à faire ta'hanoun, mais le Michna Beroura dit que pendant les six jours qui suivent Chavouot, on ne fait pas ta'hanoun car, pendant ces six jours, il y a encore la **possibilité de**

rattraper les korbanot de la fête, pour ceux qui ne les auraient toujours pas faits.

 Selon le 'Hazon Ich, on recommence à faire ta'hanoun dès le huit Sivane. Certains recommencent à les faire le **quatorze Sivane, et d'autres le quinze Sivane**. Mais selon l'opinion la plus répandue, on recommence à les faire à partir du treize Sivane.

Les **jours** durant lesquels **on ne dit pas ta'hanoun, on ne jeûne pas non plus**.

 Cependant, si un 'hatan et une kala se marient pendant les premiers jours de Sivane, d'après certains décisionnaires, ils devront jeûner le jour du mariage avant leur 'houpa, si telle est l'habitude de leurs familles.

D'autres décisionnaires leur permettent de ne pas jeûner, puisque le mariage a lieu un jour où on ne dit pas ta'hanoun.

Il semble que l'habitude la plus répandue soit celle qui va d'après l'opinion du Maguen Avraham, enseignée notamment par Rav Elyashiv et qui consiste à jeûner en ce jour si, dans les familles des mariés, l'habitude est que, le jour du mariage avant leur 'houpa, les mariés jeûnent.



MICHNA

Cette Michna nous dit que dix miracles ont été faits à nos pères en Égypte, et dix miracles sur la mer.

Parmi les miracles qui ont été faits sur la mer, il y a évidemment le fait que la mer se soit ouverte. Mais aussi, par exemple, le fait que :

- le **sol** ait complètement séché, de sorte à ce que nos ancêtres n'aient pas eu besoin de marcher sur de la boue ;
- la **mer** se soit ouverte en douze tunnels, pour que chaque tribu puisse passer par l'un d'eux ;
- les **parois des tunnels** aient été transparentes, de sorte à ce que les tribus purent se voir ;
- bien que les **parois étaient gelées** (elles étaient en glace), si quelqu'un avait soif, de **l'eau douce en coulait** et il pouvait ainsi étancher sa soif ;
- s'il restait de l'eau dans le récipient dans lequel il avait bu, **il pouvait la verser par terre** et elle redevenait de la glace.

En rapport avec ce sujet, voici une histoire impressionnante :

A l'époque de Rabbi Shmelke de Nikolsburg, le pouvoir royal avait pris une décision très sévère envers les juifs.

Pour annuler ce décret, Rabbi Shmelke et son élève, Rabbi Moché Lev de Sassov, ont décidé de demander une audience au roi, dans la ville de Vienne.

Cependant, pour y aller, il fallait traverser un fleuve. Et il était impossible de le faire au moment où cette histoire

s'est passée, car de gros blocs de glace menaçaient de casser chaque embarcation qui s'engageait dans ce fleuve.

Il n'était pas non plus possible d'attendre que toute la glace ait fondue, car cela aurait duré plusieurs semaines ; et il fallait arriver très rapidement au palais, pour demander l'annulation du décret.

Rabbi Shmelke a alors vu un homme qui possédait une petite barque. Il lui a demandé de la lui vendre, ou de la lui louer. Et l'homme a accepté.

Le Rav et son élève sont montés dans la barque. Dès que celle-ci s'est engagée dans le fleuve, Rabbi Shmelke s'est mis debout, et a commencé à chanter la Chira ("Az yachir Moché"). Rabbi Moché Lev de Sassov s'est aussi mis debout, et répétait après le Rav chaque verset.

Devant le regard éberlué des personnes qui se trouvaient des deux côtés du fleuve, la barque avançait toute seule et zigzaguait entre les énormes blocs de glace, jusqu'à ce qu'elle arrive de l'autre côté du fleuve, sans aucun dommage.

Le roi a rapidement entendu parler de cette traversée miraculeuse. Il a très vite accordé une entrevue à Rabbi Shmelke. Il a écouté sa demande, a accepté de déchirer le décret ; et ainsi, la communauté juive a été sauvée.

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce verset, le roi Chlomo déclare : "Nombreux sont ceux qui invoquent leur bienfaiteur. Mais un homme fidèle, qui le trouvera ?"

? Que signifie ce verset ?

Chaque commentateur en propose sa propre lecture :

- **Rachi** explique que nombreux sont ceux qui placent leur confiance dans un ami qui leur a promis de les aider en cas de difficulté. Mais finalement, lorsqu'ils sollicitent son aide, **cet ami la leur donne rarement**, et trouve souvent des arguments pour se dérober.

- Selon le **Métsoudat David**, nombreux sont ceux qui **publient le bien qu'ils ont fait à autrui, et s'en vantent**. A leur sujet, le roi Chlomo dit : "Combien d'entre eux sont vraiment honnêtes ? La plupart mentent !"

- D'après le **Ralbag**, nombreux sont ceux qui racontent et publient le bien qu'ils ont fait à autrui, **pensant mériter ainsi le titre de bienfaiteur**. Le roi Chlomo dit : "Ce n'est pas un seul bien qui permet d'acquérir ce statut. On ne

peut être qualifié d'homme fidèle qu'après avoir multiplié les bienfaits."

Le **Ralbag** propose aussi **une deuxième lecture** : parfois, un homme dans le besoin appelle un homme auquel il a fait du bien dans le passé, espérant que celui-ci s'en souviendra et l'aidera à son tour. Mais le roi Chlomo nous dit qu'il est **rare de trouver une personne fidèle**, c'est-à-dire qui sait rendre à son bienfaiteur le bien qu'il lui a fait par le passé. Souvent, celui qui a reçu le bien se montre comme un étranger envers celui qui le lui a prodigué.

- Le **Malbim** explique qu'un homme **est d'accord de faire un bienfait lorsqu'il sent qu'il n'en est pas obligé**, car il va en retirer de l'honneur. Mais lorsqu'il s'agit de faire un bienfait qu'il avait promis de faire, et d'être par conséquent fidèle à son engagement, c'est bien plus difficile. Car tout le monde trouve normal qu'il faille respecter sa parole, et personne ne l'honorera particulièrement pour cela.

De l'ensemble de ces lectures, il ressort que nous avons souvent tendance à mettre notre confiance en les gens, mais qu'il vaut mieux la placer en Hachem.



Question

Mena'hem est parti en vacances dans le nord d'Israël, où il a loué un bungalow. Le bungalow vient d'être rénové, et il n'est pas tout à fait terminé, le couloir par exemple n'est pas encore carrelé. Bien que le propriétaire l'ait prévenu, une fois sur place, Mena'hem se rend compte que cela le dérange plus que ce qu'il croyait. La surface à carrelé n'étant pas grande, et étant un bricoleur chevronné, il lui est facile de le carrelé. Il achète le nombre de dalles qu'il faut et en une heure de temps, le tour est joué ; Mena'hem passe de bonnes vacances. Le jour du départ arrive et le propriétaire vient faire un

état des lieux. Quand il s'aperçoit que le couloir a été carrelé, il lui dit qu'il n'est en rien intéressé à ce qu'il se mêle de ses travaux et qu'il veut lui-même carrelé son sol. Le propriétaire lui demande donc d'enlever le carrelage pour qu'il puisse faire le travail comme bon lui semble.

Mena'hem, qui ne s'attendait pas à une telle réaction, lui dit : "Je ne comprends pas, le couloir devait de toute façon être carrelé, qu'est-ce que cela change si c'est moi qui ait fait le travail ou vous ? Payez-moi juste le prix des dalles et n'en parlons plus."

GUEMARA



Le propriétaire peut-il obliger Mena'hem à retirer le carrelage qu'il a installé ou non ?

Aït !

- Guemara Baba Metsia 101a "itmar hayored" jusqu'à "sadé cheena assouia lita".
- Ramban Baba Metsia 101a paragraphe "zil choum lé" a la fin "véhène daat".
- Tour (Hochen Michpat) chap.375 "véim baal hassadé" jusqu'à "ad kan".
- Choul'han Aroukh (Hochen Michpat) chap.375 alinéa 1 et 2 ainsi que le Sma alinéa 4.

RÉPONSE

Si la question portait sur quelque chose qu'il n'est pas obligatoire que le propriétaire allait faire, comme par exemple un embellissement de la maison, il est clair que le propriétaire pourrait lui demander de retirer ce qu'il a fait. Cependant, dans notre cas où le carrelage devait de toute façon être posé, nous trouvons une discussion entre les commentateurs : selon le Ramban, puisqu'il devait de toute façon le faire, le propriétaire ne peut pas obliger Mena'hem à le retirer. Par contre, selon le Roch et d'autres commentateurs, il pourra dans ce cas dire ne pas être intéressé et l'obliger à retirer le carrelage, sauf dans un cas où il est clair qu'il ne fait cela que pour l'agacer. Le Choul'han Aroukh tranche comme le Roch : le propriétaire pourra obliger Mena'hem à retirer le carrelage.

Devant l'engouement des communautés nous vous proposons un

PACKAGE COMMUNAUTAIRE



20 FEUILLETS

Avot Oubanim Torah-Box / semaine



20 CADEAUX

pour récompenser les enfants / semaine

Au prix
exceptionnel de **70 €/MOIS**

Renseignements:

☎ 01 77 50 22 31 - 📞 00972584280953 - ✉ avotoubanim@torah-box.com

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31 📞 +972 54 679 75 77 ✉ avotoubanim@torah-box.com



Ma prière pour le soldat Ethan

Certes, plusieurs histoires fascinantes sur des personnes ayant prié pour des soldats et les ayant ensuite rencontrés par un effet de la Providence circulent ci et là. Et si cela lui arrivait à lui aussi ? C'est en tout le cas le souhait silencieux qu'il formule, alors qu'il est sur le point de quitter sa maison...



Été 2014, Tsahal lance une opération militaire d'envergure, "Bordure protectrice", en réponse aux tirs de roquettes incessants sur Israël en provenance des groupes terroristes de la bande de Gaza. Des prières sont organisées dans le monde entier pour la réussite de l'opération et la protection des civils ainsi que des soldats engagés sur le front.

Ethan Ben Edna

Binyamin Moss est prof dans un établissement juif d'enseignement secondaire à Baltimore (Maryland). Très soucieux du sort des militaires israéliens, il décide de s'engager à prier pour un soldat. Il compose le n° de la hotline dédiée et se voit attribuer le nom d'un soldat : Ethan ben Edna.

L'opération sur Gaza a commencé jeudi soir. Binyamin est très attaché à sa mission et, dès la prière de 'Arvit ce jeudi soir, il mentionne Ethan ben Edna, puis à nouveau le lendemain matin à Cha'harit.

Après la prière, il entend aux informations qu'un premier soldat a été tué. C'est le sergent Ethan Barak qui a été mortellement touché dans la nuit.

Binyamin est bouleversé par ce drame. Il se demande s'il ne s'agit pas du soldat pour lequel il prie depuis hier... Il parcourt tous les sites d'information, il recherche désespérément le nom de la maman d'Ethan, mais en vain.

Si Ethan est un prénom très populaire en Israël, Edna reste en revanche assez rare. Binyamin se dit que tant qu'il n'a pas la certitude que "son" soldat est tombé, il continuera de prier pour lui jusqu'à la fin de la guerre. Mais au fond de lui, Binyamin est en proie au doute, il a le mauvais pressentiment que ce premier soldat tombé au combat est le "sien".

Finalement, la situation en Israël s'apaise et Tsahal se retire de Gaza.

Tsvika Cohen, l'homme de la situation

Des mois ont passé, puis des années. Un été, Binyamin décide de partir en Israël. Il n'y a plus été depuis longtemps et il a hâte d'y retourner pour se rendre au Kotel, au caveau des Patriarches et aussi pour faire de belles excursions. Son séjour est parfaitement organisé, sauf pour une chose.

Binyamin veut en effet recevoir la *Brakha* du maître de la génération, Rav Haïm Kanievsky,



et il a entendu dire qu'il très difficile d'avoir un entretien privé avec lui.

Mais il a un atout pour cela : sa chère grand-mère. Celle-ci vit en Israël et a une multitude de relations. Il l'appelle dans l'espoir qu'elle pourra lui venir en aide : "Mamie, connaîtrais-tu quelqu'un à même de m'introduire auprès de Rabbi Haïm Kanievsky ?

- Bien sûr ! As-tu tenté d'appeler Tsvika Cohen ? Cet homme est la clé assurée pour rencontrer les *Guédolim*, les Grands d'Israël. Note son numéro et appelle-le de ma part.

- Merci Mamie !"

Binyamin appelle sans attendre M. Cohen pour lui présenter sa requête. "Avec plaisir, lui répond l'homme. Quand arrives-tu ? Appelle-moi à ton atterrissage."

Arrivée à Ben-Gourion

Les jours passent et le jour du départ arrive. Binyamin jette un coup d'œil à son téléphone et voit un nom, Ethan ben Edna. Il se souvient qu'il y a quelques années, pendant la guerre de Gaza, il avait beaucoup prié pour son soldat. Il ne sait même pas s'il est toujours de ce monde.

Certes, plusieurs histoires fascinantes sur des personnes ayant prié pour des soldats et les ayant ensuite rencontrés par un effet de la Providence circulent ci et là. Et si cela lui arrivait à lui aussi ? C'est en tout le cas le souhait silencieux qu'il formule, alors qu'il est sur le point de quitter sa maison.

15 heures plus tard, l'avion en provenance de Baltimore atterrit à l'aéroport Ben-Gourion. Binyamin quitte l'avion et suit la foule de passagers qui se dirige vers le contrôle des passeports.

Alors qu'il a récupéré ses bagages et se dirige vers la sortie, il aperçoit un homme brandir une pancarte où est inscrit "Binyamin Moss". Intrigué, il s'approche de l'homme, un Israélien d'une vingtaine d'années qui parle anglais avec un fort accent...

"Chalom, je suis Binyamin Moss. Vous êtes ?

- *Chalom*, Tsvika Cohen a réservé un service VIP pour vous. Je suis venu vous chercher."

Question indiscreète

Binyamin est très agréablement surpris. L'escorte prend ses bagages, fait asseoir Binyamin dans une confortable voiture climatisée et démarre.

"Merci infiniment pour votre aide. Comment vous appelez-vous ? demande Binyamin.

- Ethan."

Binyamin marque une pause. Se pourrait-il que... ?

"Ethan, avez-vous servi dans l'armée ?

- *Beta'h* ! Bien sûr, répond l'Israélien.

- A tout hasard, et ne me répondez pas si vous trouvez ma question indiscreète, auriez-vous combattu à Gaza lors de l'opération "Bordure protectrice" ?

- Euh, oui effectivement... Mais où voulez-vous en venir ?"

Le cœur de Binyamin bat la chamade : "Pardonnez mon insistance. J'ai une dernière question qui va vous sembler étrange... Quel est le nom de votre mère ?"

Ethan est interloqué, il regarde bizarrement son client.

"Bon... Mais je vous préviens que c'est la dernière question à laquelle j'accepte de répondre sans que vous ne me fournissiez d'explications... Ma mère s'appelle Edna. Cela vous va ?"

Binyamin reste silencieux. Il lève ses yeux vers le Ciel. Le soldat Ethan le regarde sourire et pleurer en même temps sans comprendre ce qui peut bien arriver à son mystérieux client...

Comme Binyamin, on ne mesure pas toujours, et encore moins immédiatement, qu'une prière n'est jamais vaine. Une prière sincère et pure est toujours entendue. Même si on n'en voit pas toujours l'effet, le Ciel l'utilise toujours à bon escient !

Equipe Torah-Box



HALAKHOT

1. Remettre une poignée de porte tombée pendant Chabbath, permis ?

> Non, à titre de l'interdit de *Boné* (construire). Une poignée étant aussi *Mouktsé*, on ne pourra pas la déplacer. En revanche, on peut utiliser et déplacer une poignée amovible (*Yabi'a 'Omèr* 2, 370).

2. Allumer un feu pendant *Yom Tov*, permis ?

> Non et ce, de quelque manière que ce soit. Mais il est permis d'allumer une flamme à partir d'un feu déjà existant, par exemple en s'aidant d'une allumette (*Choul'han 'Aroukh* 502, 1).

3. Une femme est-elle obligée de prier chaque jour ?

> Oui, une Séfearade priera 1 des 3 prières quotidiennes (*Cha'harit*, *Min'ha* ou *'Arvit*) tandis qu'une Ashkénaze est soumise à deux prières. Si c'est impossible, voici le strict minimum : a. bénédictions du matin, b. *Chéma' Israël*, c. parler à D.ieu dans sa langue maternelle au long de la journée (*Halakha Broua* 106, 2).



Une perle sur la *Paracha*

"ואכלתם לשובע וישבתם לבטח עליה" ("Vous mangerez à satiété et vous demeurerez en sécurité sur elle [la terre d'Israël!]), est-il écrit dans la *Parachat Béhar* (*Vayikra* 25, 19). Or les lettres du mot "וישבתם" ("et vous demeurerez"), placées dans un autre sens, donnent l'expression "יום שבת" ("le jour du Chabbath") et ce, afin de nous enseigner qu'en embellissant le jour du Chabbath et en l'honorant par des mets délectables, alors nous mériterons la suite du verset "לבטח עליה" c'est-à-dire de demeurer en sécurité dans le pays de nos ancêtres. Ainsi que l'enseignent nos Sages dans le Talmud (*Chabbath* 118a): "Tout celui qui fait du Chabbath un jour de délices se voit attribuer un large patrimoine".



Hiloula du jour

Ce vendredi 25 Iyar (05/05/21) tombe la *Hiloula* du Rav 'Haïm 'Houri. Il fut l'un des Rabbanim tunisiens les plus importants du XX^{ème} siècle. Auteur de nombreux ouvrages de *Halakha*, Rabbi 'Haïm 'Houri fonda la *Yéchiva Torah Vé'haïm*. Toute sa vie, il s'occupa d'enseignement, de charité, d'édition et de diffusion de livres. Il effectua son *'Aliya* en Israël en 1955, à l'âge de 70 ans et s'installa à Béer-Chéva où vivent nombre de Juifs originaires de Tunisie. Il y vit jusqu'à sa mort en 1957.

N'oubliez pas d'allumer une bougie en son honneur afin qu'il prie pour vous !



Les lois du langage

Celui qui voit un pratiquant "moyen" commettre en cachette et pour la première fois un acte qu'il paraît impossible de juger favorablement, n'a pas le droit de le raconter, et ceci même si l'interdit est notoire et que le transgresseur en connaît la gravité (comme manger du porc par exemple). Il est interdit de dévoiler sa faute aux autorités rabbiniques car on suppose qu'entre temps, cette personne s'est repentie. Que faire dans un tel cas ? Lui parler en privé en l'encourageant délicatement au respect des commandements. Il est absolument interdit de l'humilier ou de lui faire honte en public. Dans le cas d'un érudit en Torah qui observe méticuleusement les lois et qui aurait, dans un moment de faiblesse, enfreint l'une d'elles, il ne faut pas lui en faire la remarque car on est sûr qu'il s'est déjà repenté.



Toujours prendre du plaisir en étudiant la Torah

L'être humain n'est pas en mesure de s'affairer à quelque chose qui ne l'intéresse pas. Il est donc absolument nécessaire de susciter l'intérêt et la motivation, dans l'étude en l'occurrence...



Nous passons tous par des périodes d'élévation spirituelle et des périodes de chute. Les périodes d'élévation se traduisent par exemple par une meilleure compréhension dans l'étude de la Torah, par de bonnes relations avec notre entourage, etc. Par contre, lors des chutes, c'est tout l'inverse qui se produit.

Essayons de comprendre les mécanismes à l'œuvre. *Rabbénou Tam*, dans le *Séfer Hayachar*, explique que lorsque l'homme entreprend quelque chose de nouveau, il aura la volonté de persévérer dans sa voie à condition d'y trouver du plaisir.

L'être humain n'est pas en mesure de s'affairer à quelque chose qui ne l'intéresse pas. Il est donc absolument nécessaire de susciter l'intérêt et la motivation, dans l'étude en l'occurrence. Le terme employé pour "rends-nous agréables [les paroles de Torah]" est "*Véha'arev*", qui est à rapprocher du mot "*Ta'arovèt*", qui signifie "mélange". Parce que lorsqu'une chose nous est agréable, nous l'intégrons à nous et elle devient partie intégrante de notre personne, à l'instar de deux éléments que l'on mélange ensemble.

Que faire donc pour éviter que la lassitude ne s'installe ? Voici quelques conseils.

Module anti-lassitude

Il est en premier lieu impératif de s'efforcer d'être dans le renouvellement constant, que ce soit au niveau des sujets étudiés ou bien

de la compréhension des textes. En cas de démotivation, il faudra persister en évitant de se laisser décourager. En effet, *Rabbénou Tam* précise que l'erreur la plus grave, durant les périodes de chute, consiste à tout abandonner.

Il faudra également diminuer l'importance de l'effort ; une fois la crise passée, on pourra reprendre son rythme habituel et ce, avec un plaisir renouvelé.

Enfin, il est important de ne pas se laisser impressionner par l'intensité du sentiment de chute. Il faut savoir que ces vagues s'inscrivent dans le déroulement normal de l'existence ; plus que cela, elles recèlent même des éléments positifs !

L'étude spécifique des Mitsvot permet de comprendre leur valeur et leur impact. Dès lors, nous les accomplirons avec la motivation adéquate. Cette étude permet également de ne pas se laisser décourager par l'aspect contraignant de certaines Mitsvot telles que le Chabbath, avec les nombreux interdits qu'il comporte.

Il existe un autre élément important dans le rapport aux Mitsvot : c'est la création d'un contexte agréable. Dans son *Mikhtav Mééliehou*, le Rav Dessler raconte qu'alors qu'il n'était encore qu'un enfant, il avait l'habitude de se lever très tôt durant tout le mois d'Eloul pour se rendre aux *Séli'hot*. A son retour, sa grand-

mère lui préparait de délicieux beignets... Il affirme que cela eut pour effet de l'imprégner d'un amour tout particulier pour les *Séli'hot* ; il se levait autant pour ces dernières que pour déguster les savoureux beignets...

Cette anecdote illustre bien l'idée de plaisir qui doit accompagner toute Mitsva, l'idéal restant évidemment de faire jaillir une joie spirituelle dans son accomplissement.

Comment se motiver pour accomplir les Mitsvot ?

A présent, intéressons-nous de plus près aux manières d'y parvenir.

Nos Sages mentionnent que l'une des manières de se motiver dans l'accomplissement des Mitsvot est de garder à l'esprit la récompense promise dans ce monde-ci et dans le monde futur.

La Michna dans *Pirké Avot* dit : "Une heure de plaisir dans le monde futur vaut plus que tous les plaisirs de ce monde". Les Maîtres du *moussar* expliquent que s'il nous était donné d'additionner tous les plaisirs dont tous les êtres humains ont fait l'expérience depuis la création du monde, on ne pourrait encore comparer cela avec la récompense d'une seule Mitsva dans le monde futur !

Il existe une autre dimension qui peut offrir à l'homme une motivation très importante : la reconnaissance. Le Midrach rapporte que lorsque Moché fut désigné par Hachem en tant que libérateur du peuple d'Israël, son frère aîné Aharon éprouva une joie sincère. La Torah écrit à son propos : "Il te verra et se réjouira en son cœur".

Pourtant, le Midrach ajoute que si Aharon avait su que la Torah allait mentionner un tel éloge, il serait venu à la rencontre de son frère avec des chants et des danses !

La motivation ? Même pour Rabbi 'Haïm Vittal !

Rabbi 'Haïm Vittal était le principal disciple du *Arizal*. Pour se faire une idée de la grandeur du *Arizal*, il suffit de rappeler que le *Gaon* de Vilna, lorsqu'il mentionnait le nom du *Arizal*, tremblait de tout son corps. Après que le *Arizal* ait quitté ce monde, Rabbi 'Haïm Vittal écrit que son maître se dévoila à lui en rêve à plusieurs reprises pour l'encourager et ceci pendant des mois. Il lui disait : "Il ne faut pas désespérer ni se décourager, je suis avec toi et je t'aide ; Hachem t'aide aussi".

Ainsi, même un grand homme comme Rabbi 'Haïm Vittal pouvait être pris par le désespoir et le découragement.

Il importe également de développer sa motivation, de cultiver sa joie, de créer un cadre agréable à l'accomplissement des Mitsvot.

Une étude quotidienne ou hebdomadaire des ouvrages *Or'hot Tsadikim* et *Alé Chour* (qui comportent des chapitres dédiés à ces sujets), ainsi que l'étude des Mitsvot et de leur sens, associée à la mise en place d'un cadre agréable, permettront d'arriver à ce résultat extraordinaire d'un accomplissement des Mitsvot de la Torah dans la joie, avec la récompense très importante promise !

Rav Yossef-'Haï Abergel

Dépression - Conflits parentaux - Solitude - Négligence - Harcèlement - Violence - Dépendance etc...



La Ligne d'Écoute

Une équipe de Thérapeutes & Coachs à votre écoute du matin au soir de manière confidentielle et anonyme.



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/ecoute



Question au psy : Mon mari veut me quitter

Question d'une internaute : Mon mari veut me quitter, cela fait 16 ans que nous sommes mariés, nous avons 2 enfants. Il m'a dit qu'il ne m'aimait plus. Il m'a demandé de signer un papier pour le laisser partir "proprement". J'ai refusé. Ce qui me fait le plus mal, c'est qu'il veut une garde alternée (une semaine chacun). Je ne suis pas prête à me séparer de mes enfants (14 et 10 ans). Pouvez-vous m'aider ?



**Réponse de Mme Nathalie Seyman
psychologue**

C'est une situation très triste et nous allons essayer de la comprendre et de la démêler. Le divorce doit être la dernière des possibilités et tant que l'on n'a pas tout tenté pour l'empêcher, il ne faut pas s'y résoudre. Si votre mari n'y croit pas, qu'à cela ne tienne, vous y croirez pour deux ! Un couple en crise est comme un être malade. Si l'on s'en occupe au plus vite et que l'on procure les bons remèdes, il a toutes les chances de guérir.

Comprendre son état d'esprit

Avant toute chose, il va vous falloir comprendre ce qui se passe dans la tête de votre mari :

1. Que vous reproche-t-il ? On ne se réveille pas un matin en se disant que l'on n'aime plus son conjoint. Deux êtres qui se sont réellement investis dans un mariage ne peuvent pas s'en désinvestir sans un long et douloureux cheminement. Il y a donc plusieurs points de votre vie de couple et/ou de votre caractère qui bloque(nt) l'épanouissement de votre conjoint.

2. A-t-il une réelle envie de divorcer ou est-ce un appel au secours ? Les femmes sont des communicantes, contrairement aux hommes qui ont plus de mal à s'exprimer. Mais lorsqu'ils ressentent un mal-être, ils ne cherchent pas à faire mûrir leur réflexion. Ce sont des êtres de l'instant présent, à l'opposé des femmes, sans cesse tournées vers l'avenir. Ainsi, pour faire comprendre leur mal-être à leur femme,

les hommes privilégient le "coup d'Etat" pour donner plus de poids à leur cri d'alarme. Mais la plupart du temps, ils savent très bien qu'ils n'iront pas plus loin et attendent juste une réaction d'amour.

- Peut-il y avoir une raison extérieure à cette décision ? Si tout allait à peu près bien entre vous et que vous ne compreniez vraiment pas ce qu'il se passe, peut-être faudra-t-il envisager une raison externe au couple : une dépression naissante, des dettes, une personne extérieure, etc.

Se remettre en question

Une fois que vous avez compris ce qui ne va pas, vous saurez sur quoi travailler pour améliorer la situation et partir à la reconquête de votre mari. Il faut que cela devienne votre priorité ! Laissez les problèmes du travail, des enfants ou autre de côté pour vous concentrer exclusivement sur votre couple.

Il y a toujours une raison à ce que l'on traverse. Hachem nous envoie des épreuves qui nous permettent de nous remettre en question, de grandir et de nous améliorer. Et surtout en ressortir plus forts et plus unis. Les couples les plus solides et les plus admirables sont ceux qui ont traversé des épreuves et qui ont su se retrouver.

Conseils

- La communication : c'est la règle d'or ! Il vous faut recommencer à communiquer. Pour cela, il est important de calmer les tensions entre vous afin de pouvoir vous mettre dans une ambiance sereine. Mettez votre envie d'exploser de côté



et gardez votre calme dans n'importe quelle circonstance. Faites-en un défi.

- Oubliez les reproches ! Cela n'a jamais été une bonne façon d'améliorer les défauts ! Au contraire, nous avons plus à perdre qu'à gagner en faisant des reproches à celui qui partage notre vie.

- Expliquez-lui combien les raisons de sauver votre mariage sont bien plus nombreuses que celles de vouloir y mettre fin : vous avez fondé une famille ensemble, les problèmes de couple ne sont pas insurmontables, vous êtes prête à faire des efforts sur ce qu'il vous reproche, vous l'aimez et, surtout, un divorce, c'est un cataclysme qui s'abat. Il est écrit dans le Talmud : "Quiconque divorce de sa première femme, même l'Autel verse des larmes sur lui."

- Reprenez-vous en main : salon de beauté, massages, réflexologie, coiffeur, etc. Rien de tel pour une femme afin de reconquérir son mari que de le faire d'abord par le biais du physique. Un homme reste un homme et vous savez ce qui lui plaît, puisqu'il vous a choisie.

- Etablissez ensemble une feuille de route pour le sauvetage de votre couple. Placez ensemble vos tâches et objectifs comme par exemple : sortir en amoureux au moins une fois par semaine, s'engager à ne plus crier, etc.

- *Last but not least* : Priez Hachem. Ne négligez pas les *Téhilim*. Priez de tout votre cœur que votre mariage se remette et que l'amour, le respect et le *Chalom* ne quittent plus votre foyer.

- Consultez un Rav ou un thérapeute de couple si vous ne voyez pas d'amélioration. Il est impensable de passer par la case divorce avant d'avoir au moins consulté un professionnel du couple.

Si sa décision est prise

Si rien ne peut le faire changer d'avis alors que vous avez tout essayé, vous pourrez aviser de faire le deuil de votre couple. Vous méritez quelqu'un qui chérit la chance qu'il a

d'être avec une femme qui l'aime. Il faut être deux pour faire un couple. Mais le fait d'avoir tout tenté pour sauver votre mariage vous permettra d'entrer dans la phase post-divorce plus rapidement, car vous saurez que vous vous êtes battue.

Quant à vos enfants, vous devrez les protéger de tout ce qu'il se passe entre votre mari et vous jusqu'à ce qu'une décision soit prise. Ils ne peuvent pas être baladés d'une vie à l'autre aussi rapidement. De même, s'il s'entête dans cette voie, il sera dans votre intérêt de consulter au plus tôt un avocat.

Mais vous n'en êtes pas là ! Ne baissez pas les bras ! Les femmes sont les piliers de leur mari, elles ont le pouvoir d'extraire le mauvais pour le transformer en bon ! Tout est encore entre vos mains !

Béhatsla'ha !

Nathalie Seyman



LIT D'ANGE
Show-Room : 43, Chemin des Vignes - 93500 BOBIGNY
litdange@gmail.com - www.litdange.com
Ange Yaïche : 06 15 73 30 16

Grossiste Spécialisé dans l'Hôtellerie
Matelas - Sommiers - Linge de Lit
dans toutes les dimensions, possibilité sur-mesure

VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

Matelas
Sans Chaatnez
Avec Fermeture ZIP
Possibilité sur mesure



Sommiers
Avec attaches
Choix des tissus et des coloris, possibilité sur mesure



Têtes de lit
Assorties aux sommiers
Et aussi, Couettes, Oreillers,
Linge de Lit
Percale de coton 80 fils





Art de la table...

SIREN 828 614 649 - Numéro d'identification TVA FR072828414649 - Document publicitaire non contractuel



Chabbath, je doute avoir fait une prière 'Hol (de semaine)

Parfois ça m'arrive de douter d'avoir fait la bonne prière à Chabbath quand je suis malheureusement trop dans mes pensées. Que faire si à la fin d'une prière de Chabbath je me demande si je n'ai pas fait une prière normale de semaine ?



Réponse de Binyamin Benhamou

Dans le cas d'un doute d'avoir fait une 'Amida de Chabbath ou de 'Hol (semaine) après avoir terminé justement sa prière, pendant Chabbath, il y a une divergence d'opinions :

1. Pour les Séfarades : pas besoin de recommencer car on considère que l'atmosphère forte du Chabbath a dû faire mentionner à la personne le Chabbath dans sa prière (Rabbi Ména'hem 'Azaria de Pano rapporté dans le *Ma'hzik Brakha* 9 ; *Ben Ich 'Hai*, *Toledot*, 12 ; *Kaf Ha'haim* 19 ; *'Hazon 'Ovadia Chabbath* I p. 353 ; *Halikhot Chabbath* II p.47).
2. Pour les Ashkénazes : on recommence la prière car on considère que l'habitude (de prier plus souvent des prières profanes) a certainement pris le dessus (*Michna Broua* 268, 9).

Pourquoi ne pas danser à Chavou'ot ?

Pourquoi ne dansons-nous pas à Chavou'ot qui est le don de la Torah, comme à Sim'hat Torah ?



Réponse de Rav Avraham Garcia

Excellente question ! Il ne faut pas oublier que Chavou'ot s'est très mal terminé, puisque les *Bné Israël* ont fait le veau d'or et que les tables de la Loi furent cassées. On ne peut donc pas se réjouir pour quelque chose qui, à peine descendu du ciel, fut brisé... Nous sommes heureux et reconnaissants envers Hachem de S'être dévoilé à nous, mais pas pour le don de Sa Torah dans son intégralité. Ce n'est qu'à *Yom Kippour* que l'on recevra la Torah à nouveau, et une fois qu'Hachem nous a montré qu'Il réside parmi nous malgré notre faute commise, Il revient et nous enveloppe de colonnes de nuées (preuve d'amour). Nous pouvons alors enfin danser avec la Torah ; cette Torah et Hachem qui ne font désormais qu'un avec Israël.

Mochis de "La maison du mochi", Cachères ?

Une nouveauté en ce moment, ce sont les mochis de "La maison du mochis" ; ce sont des "gâteaux artisanaux japonais". J'ai regardé sur le site, ils sont 100% végétaux et les ingrédients sont de la farine de riz gluant, du sucre, du beurre de cacao et pas de conservateurs. Serait-il permis de les manger ?



Réponse de Dan Cohen

Il est impossible d'autoriser un gâteau sur la base des informations que vous me transmettez. Il faudrait vérifier tous les ingrédients utilisés dans l'atelier de fabrication afin de vérifier l'absence de contamination croisée lors de la cuisson par exemple. De plus, même si 100% des ingrédients utilisés étaient certifiés Cachères, il resterait le problème de la cuisson qui ne peut être réalisée que par un Juif. Par conséquent, ces gâteaux ne sont pas Cachères.

Mézouza, obligatoirement à l'extérieur ?

Doit-on poser obligatoirement la Mézouza à l'extérieur de la porte d'entrée ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

A priori, il est obligatoire de fixer la Mézouza à l'extérieur de la porte d'entrée. En cas de danger ou s'il y a un risque qu'elle soit retirée par des personnes malintentionnées, il est permis de la fixer à l'intérieur, sur le montant droit de la porte (*Choul'han 'Aroukh, Yoré Dé'a* 289, 2 et 3 ; *Gour Arié Yéhouda* 71 ; *Haré Bessamim* [2nde éd.], etc).

Comment savoir quand aura lieu une année embolismique ?

Nous savons que, dans un cycle de 19 ans, il y a 7 années embolismiques qui sont les années 3-6-8-11-14-17 et 19. Est-il possible de savoir exactement dans quelle année de quel cycle nous nous situons aujourd'hui ? En tous les cas, c'est sûr que nous ne sommes pas dans une année qui porte ce numéro puisque notre année a 12 mois.



Réponse de M. Roger Stioui

Pour savoir si une année est commune ou embolismique, il suffit de diviser son millésime par 19. Le reste de la division égal à 3-6-8-11-14-17 ou 19 indique qu'il s'agit d'une année embolismique. Par exemple, l'année 5782 / 19, il reste 6. C'est une année embolismique.

Réparer sa voiture pendant le 'Omèr

Je souhaiterais faire réparer ma voiture qui a récemment subi un dommage (aile avant abimée et rétroviseur avant arraché). J'aurais souhaité savoir si cela est possible pendant le 'Omèr ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Durant la période du 'Omèr, il est absolument permis de réparer sa voiture (excepté durant Chabbath). Les seules choses "réjouissantes" interdites sont mentionnées dans le *Choul'han 'Aroukh Ora'h 'Haïm* 493 : ne pas célébrer de mariage, ne pas se raser, ne pas se couper les cheveux (dans les commentateurs : ne pas écouter de musique, ne pas porter d'habit neuf).

Cacheroute · Pureté familiale · Chabbath · Limoud · Deuil · Téchouva · Mariage · Yom Tov · Couple · Travail · etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme)
du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Affaire d'enfants



Le directeur d'un certain *Talmoud Torah* posa la question suivante au Rav Its'hak Zylberstein :

Deux élèves d'environ dix ans, Néhoraï et Yonathan, s'échangèrent entre eux un crayon à plusieurs couleurs contre des cartes de *Rabbanim*. Peu après, un autre élève, Yéhouda, dit à Néhoraï : " Dommage que tu aies échangé avec Yonathan... Si c'est à moi que tu avais donné ton crayon, tu aurais reçu bien plus en retour..."

Néhoraï retourna alors chez Yonathan et lui demanda de lui rendre le crayon, mais Yonathan refusa : " J'ai déjà dit : sans regret, sans retour ". Néhoraï argua qu'il n'avait pas du tout entendu ces mots et qu'il souhaitait annuler leur transaction.

Les deux enfants se rendirent chez le directeur et lui présentèrent leur "*Din Torah*". Celui-ci indiqua que, selon lui, l'échange était validé et que Yonathan n'était pas obligé de rendre à Néhoraï son crayon. Toutefois, lorsque ce dernier rapporta les faits à son père, il avança

que des enfants ne sont pas à même de réaliser des achats et " affaires " : le troc n'est donc pas validé et Yonathan doit rendre ce qu'il a reçu. Lorsqu'on le mit au courant des derniers événements, l'enseignant principal de la classe se rangea également à cet avis.

Les enfants retournèrent alors chez le directeur, avec les arguments du père et de l'enseignant. " Soumettons la question à un décisionnaire et nous nous conformerons à son verdict ", déclara-t-il.



Selon la Torah, les transactions d'un enfant (pas encore *Bar-Mitsva*) n'ont pas de poids. Toutefois, les Sages ont décidé de valider les ventes de biens meubles d'un enfant, dès qu'il est en mesure de négocier. Ceci, afin de permettre à l'enfant de subvenir à ses besoins en cas de nécessité, car autrement, qui voudrait lui vendre quoi que ce soit ou lui acheter le moindre article ? Personne ne souhaite réaliser une transaction n'en étant pas une, et l'enfant pourrait ne pas avoir de quoi manger (*Choul'han Aroukh, 'Hochen Michpat, 235, 1*).

Il semble malgré tout que cette ordonnance rabbinique ne s'applique pas à notre cas, pour les deux motifs suivants :

Le troc de jeux et jouets n'est pas concerné par l'ordonnance de nos Maîtres indiquant la validité de la transaction d'un mineur, car il ne s'agit pas là d'un " besoin vital ". En effet, jeux et jouets ne contribuent pas à nourrir l'enfant !

Toute la raison d'être de cette ordonnance visant à " faire vivre " l'enfant, nombre de décisionnaires indiquent par conséquent qu'elle ne concerne que l'enfant orphelin de père (qui n'a pas de tuteur). Lorsqu'il a un père qui le nourrit et subvient à ses besoins, cette ordonnance n'entre pas en vigueur (*Darké Moché, ibid., lettre Guimel, et Aroukh Hachoul'han 235, 1*).



Pratiquement, il semble toutefois que ces échanges entre enfants aient du poids, la réalité contemporaine étant, dans de nombreuses localités, que les enfants "commercent" avec leurs jeux et que les parents autorisent tacitement ces échanges entre amis: le phénomène est quasiment devenu "coutume nationale".

Des enfants sont même venus consulter mon beau-père, le Rav Yossef Chalom Elyashiv, pour un *Din Torah* à propos de "Gogoïm" (des jeux faits de noyaux d'abricots) et il a statué selon les règles de la *Halakha*.

En résumé, il semblerait que les affaires entre enfants n'aient, selon la loi stricte, pas de valeur. Pourtant, si les échanges de jeux entre amis sont courants dans les écoles locales, la transaction entre nos deux élèves est validée en vertu du fait qu'il s'agit là d'une "coutume locale".

(Il faut noter que Yéhouda pensait peut-être agir positivement à l'égard de Néhorai, mais qu'il s'est comporté de façon déplacée en le poussant à récupérer son crayon chez Yonathan pour le lui donner; il a transgressé l'interdit de "Tu ne convoiteras pas" et le *Din* du "pauvre qui remue la galette" [il est sur le point de faire l'acquisition d'un gâteau ou de toute autre chose, et quelqu'un vient sur-le-champ et le lui ravit; cette personne est appelée *Racha*]. D'autant plus que le crayon était déjà entre les mains de Yonathan. Il faut éduquer Yéhouda et le sensibiliser à ne pas se comporter ainsi à l'avenir.)

Rav Its'hak Zilberstein

Pour égayer votre table de Chabbath, commandez sans plus attendre les livres A'hat Chaalti, volume 1, 2 ou 3 au : 02.37.41.515 ou www.torah-box.com/editions

VOTRE **PUBLICITÉ** SUR



Torah-Box
MAGAZINE

Une visibilité unique

- 10.000 exemplaires distribués en France
- Dans près de 400 lieux communautaires
- Publié sur le site Torah-Box vu par plus de 250.000 visiteurs chaque mois
- Magazine hebdomadaire de 32 pages
- Des prix imbattables

Contactez-nous : **Yann Schnitzler**
✉ yann@torah-box.com ☎ 04 86 11 93 97

EXCLUSIF

JERUSALEM

Segoula pour une longue vie:
ACHETEZ VOTRE PLACE DE VOTRE VIVANT

Dernières places à même la Terre et côte à côte (préférable selon la halacha) Possibilités d'achat groupé: Famille -Communauté

Téléphone

 De France : 0186985421
 D'Israël : 0555002669



Le Number Cake

*Vous rêvez de réaliser un magnifique number cake comme chez le pâtissier ?
Voici ma recette inratable, en exclusivité !*

Ingrédients



Pour la pâte sablée :

- 180 g de farine
- 50 g de poudre d'amandes
- 50 g de sucre glace
- 100 g de beurre ramolli
- 1 œuf
- 1 pincée de sel



Pour la crème :

- 250 g de mascarpone
- 2 cuil. à soupe de sucre
- 1 cuil. à soupe de pudding vanille
- 1 cuil. à café d'extrait de vanille
- 250 g de crème à fouetter

Garnitures :

- Fruits, mini macarons, mini meringues, chocolats, bonbons colorés, etc.



Pour 12 personnes



Temps de préparation : 30 min + 15 min de repos



Temps de cuisson : 15 min



Difficulté : Moyen

Réalisation

- Commencez par préparer la pâte :
- Préchauffez votre four à 180°C.
- Mélangez tous les ingrédients jusqu'à formation d'une boule. Enveloppez la pâte dans du film étirable et réfrigérez pour 15 min.
- Etalez la pâte entre deux papiers sulfurisés, sur une épaisseur de 2 mm environ. Découpez ensuite le chiffre ou la lettre souhaité(e) (vous pouvez imprimer préalablement le chiffre sur le papier sulfurisé ou bien le tracer au crayon). Réitérez l'opération de manière à obtenir deux exemplaires de chaque chiffre/lettre.
- Enfournez pour 15 min jusqu'à ce que le biscuit soit doré. Sortez du four et réservez.
- Crème : Fouettez le mascarpone quelques secondes. Tout en fouettant, ajoutez le sucre, le pudding et l'extrait de vanille. Versez ensuite la crème liquide et fouettez le tout jusqu'à ce que la crème soit ferme.
- Montage : garnissez votre premier biscuit de crème à l'aide d'une poche à douille munie d'une douille ronde lisse pour obtenir des petites boules bien formées.
- Posez délicatement le second biscuit par-dessus et garnissez à nouveau de crème.
- Disposez selon vos envies et votre imagination vos garnitures puis réfrigérez jusqu'au moment de déguster.

Bon appétit !

Annaëlle Chetrit Knafo



Une bonne blague & un Rebus !



Le directeur d'un asile de fous vient pour libérer les patients guéris. Il interroge le premier:

"Combien font 3 x 4?"

- Février!
- Tu restes."

Il interroge le deuxième:

"Combien font 3 x 4?"

- 1457!
- Bon, toi aussi tu restes."

Il interroge le troisième:

"Combien font 3 x 4?"

- 12!

- Ah ! Très bien ! Tu peux sortir. Mais dis-moi, comment as-tu su la bonne réponse?

- C'est simple, j'ai divisé février par 1457!"



Rebus Par Chlomo Kessous



עָאָטוּ תִּלּוּ' לִנֵּס וְחִנְיָס זְלִימַת עָאָטוּ זִלְזֵלִי:
 עָאָטוּ עֵאָף' לִנֵּס וְחִנְיָס עָאָטוּ חֵאָטוּ חֵאָס זִסְטָא' לִנֵּס וְחִנְיָס זִ'
 גַּלְד ל - אַטַּף א : לֵ. חֵאָטוּ עֵל זִלְזֵלִי חֵאָטוּ' לִנֵּס וְחִנְיָס חֵאָטוּ חֵאָטוּ
 son
 word
 N'apaise pas ton ami ni quand il est en colère ni devant

REFOUA-CHELEMA
POUR LES MALADES DU 'AM ISRAEL

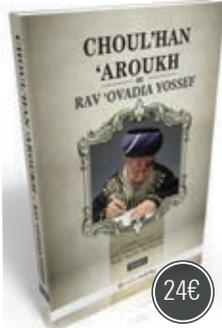
Prions pour la guérison complète de

Raphael ben Rahel	Vardina Mazal Tov bat Esther	Daphné bat Grâce
Laura Marie bat Nathalie	Haïm Nissim ben Léa	Myriam bat Zahra
Jennifer Gaby bat Corine	Annie bat Lilliane	Houatou Arie ben Gualia
Ozer ben Leah	Maurice ben Suzanne	Noemie bat Rivka
Yaël Lorette Nouna bat Oureida Rose	Hay ben Abraham	Rabbi Avraham ben Muriel Hacohen

Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema

 **Editions Torah-Box**
présente

**CHOUH'AN 'AROUKH DU
RAV 'OVADIA - TOME 3**



Ce troisième tome, compilé par le Rav Refael 'Haïm Ifergan, traite des lois du Chabbath (2ème partie), Roch 'Hodech, Birkat Halévana, Pessa'h, Yom Tov, 'Hol Hamo'èd et Chavouot. Cet ouvrage rigoureusement rédigé et sourcé, apporte réponse à toutes les questions qu'un Juif se pose au quotidien. Cette œuvre magistrale, qui a pour particularité de rassembler toutes les décisions halakhiques du Rav disséminées à travers ses nombreux écrits, permet de pénétrer en profondeur la pensée limpide du Rav Ovadia.

24€

Commandez dès maintenant !

- 1 **Internet** (carte bancaire) www.torah-box.com/editions
- 2 **Téléphone** 01.80.91.62.91 (France) - 077.466.03.32 (Israël)



"Hier je reçois un coup de fil. C'est l'un des responsables de l'école de mon fils. Un ami. Il me dit que **son frère de 24 ans fait parti des 45 morts de Mérone**. 8 jours avant, il devenait papa de son premier enfant, une petite fille. Un jeune homme brillant dans l'étude et avec un bon caractère. Le monde est vraiment petit. Sur 45 défunts du monde entier, 5 nous sont déjà connus. Quel message et quelle responsabilité. Ce qui peine, c'est d'imaginer sa femme, déjà veuve à 22 ans, qui ne va pas connaître la joie de partager l'évolution de ce bébé à deux. Hachem, qu'attends-Tu de nous ? Tellement dur. Il s'appelait 'Haim Seller. **Ne l'oublions pas.**

Je me suis engagé à couvrir les frais d'obsèques dans un cimetière privé de Bnei Brak (24.000 Euros) par tous les moyens possibles et tout ce qui pourra soulager la veuve et la petite orpheline dans l'avenir ne sera pas en trop. Pour nous aider à les aider : www.torahbox.com/EG47"

Binyamin Benhamou

Perle de la semaine par  Torah-Box

"L'amour ferme les yeux sur les défauts ; la haine ferme les yeux sur les qualités." (Rabbi Moché Ibn Ezra)